

# RÉGIE INTERMUNICIPALE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

## PROCÈS-VERBAL

23 janvier 2026  
Ville de Saint-Jérôme  
100, place du Curé Labelle  
Saint-Jérôme (QC) J7Z 1Z6

Heure : 11h15

Présent(s) :	Rôles CA
Joey Leckman, conseiller municipal	Président
Jacques Bouchard, conseiller municipal	Membre administrateur
Chantale Pellerin, conseillère municipale	Vice-Présidente
Patrice Brunelle, directeur Service incendie	Directeur général et secrétaire-trésorier

Absent(s) :	
Chantale Pellerin	

---

### 1. OUVERTURE

- 1.1. Le président propose l'ouverture de l'assemblée à 11 h 15.
- 1.2. Mot du président.
- 1.3. Mot du directeur général.
  - 1.3.1 Le directeur-général demande l'ajout d'un point en 2.3.
- 1.4. Adoption de l'ordre du jour.
- 1.5. Adoption du procès-verbal de la séance précédente (2025-12-17).
  - 1.5.1.1. L'adoption du procès-verbal du 17 décembre 2025 est proposée par Madame Chantale Pellerin.

### 2. AVIS DE MOTION – ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1. Projet de résolution – Adoption du règlement 2025-006 sur le traitement des membres du conseil d'administration de la RISIRDN;
  - 2.1.1. Le projet de résolution – Adoption du règlement 2025-006 sur le traitement des membres du conseil d'administration de la RISIRDN, est reporté à la prochaine séance.

**2.2.** Projet de résolution – Désignation de signataires supplémentaires de la RISIRDN pour l'institution financière Banque Nationale du Canada.

**2.2.1.** Le projet de résolution – Désignation de signataires supplémentaires de la RISIRDN pour l'institution financière Banque Nationale du Canada a été adopté. Il est proposé par M. Jacques Bouchard, et secondé par Madame Chantale Pellerin, de désigner M. Joey Leckman en tant que signataire autorisé, et que Madame Chantale Pellerin agisse en tant que sa remplaçante, de même que de désigner M. Mario St-Pierre à agir en tant que signataire remplaçant de M. Patrice Brunelle, le directeur-général de la RISIRDN, auprès de l'institution financière de la Banque nationale du Canada.

**2.3.** Projet de résolution – Autorisation de représentation auprès de Revenu Québec, et au nom de la RISIRDN : M. Miguel Brazeau, chef de division service des finances de la ville de Saint-Jérôme.

**2.3.1.** Le projet de résolution mentionné au point 2.3 est proposé séance tenante par Mme Chantale Pellerin, et adopté à l'unanimité.

### **3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**3.1.** Les démarches visant l'obtention du numéro d'identification de la régie auprès de Revenu Québec, de même que l'obtention des numéros de taxes est complété;

**3.2.** Le directeur-général de la RISIRDN avise les membres du conseil d'administration, que les démarches auprès de la firme Raymond Chabot-Grant Thornton ont été faite, et qu'une rencontre a eu lieu il y a deux semaines. L'objectif de celle-ci consiste en la réactualisation de l'analyse faite au courant des années 2023-2024, et des nouvelles devraient sortir au courant de la semaine du 26 janvier, dont notamment le coût, et l'échéancier pour compléter l'exercice.

**3.3.** Enjeux politiques – subvention : Une rencontre a eu lieu le 22 janvier dernier entre les acteurs concernés, et une ligne de conduite en lien avec les possibilités de subvention suivra sous peu. L'objectif est de démystifier le programme de subventions, et ainsi éviter les ambiguïtés. Une autre rencontre est à prévoir au courant de la semaine du 26 janvier.

**3.4.** Les membres du conseil d'administration autorisent le directeur-général de la RISIRDN, à relancer l'administration des villes des municipalités membres de la régie, afin que celles-ci complètent le dossier des baux, et de cession des biens, lesquels sont nécessaires pour la préparation du budget de l'an 1 de la régie. Résolution proposée séance tenante par M. Jacques Bouchard, et secondé par Madame Chantale Pellerin.

### **4. GESTION FINANCIÈRE ET COMPTES À PAYER**

N/A

### **5. RESSOURCES HUMAINES**

**5.1.** Embauche d'une secrétaire administrative contractuelle. Le directeur-général de la régie informe les membres du conseil d'administration que le processus visant à embaucher une secrétaire est plus difficile que prévu. La difficulté réside dans le fait que toutes les entreprises consultées, n'offrent qu'un service de type virtuel. Certaines autres options s'offrent à nous, et le tout cheminera prochainement.

- 5.2.** Besoin rapide d'une ressource en ressources humaines : Le directeur-général informe les membres du conseil d'administration que ce besoin est de plus en plus requis vu les étapes d'opérationnalisation de la régie qui arrivent. (Embauches, descriptions d'emploi, politiques RH, assurances etc.). Puisque la ville de Saint-Jérôme n'est pas en mesure de nous fournir une ressource dédiée à temps complet, la solution envisagée pourrait être une firme de RH externe. Le DG va initier des démarches en ce sens.

## **6. RÈGLEMENTATION**

N/A

## **7. POINTS D'INFORMATION**

- 7.1.** Travaux avec le consultant : Puisque le mandat de ce dernier est pratiquement accompli, ce dernier s'occupera dorénavant de faire des démarches pour l'obtention de subventions pour l'embauche de ressources consacrées à la création de la régie (FRE volet 4). Également, ce dernier fera les approches nécessaires auprès de certains organismes externes afin que la régie puisse bénéficier de ressources pouvant la conseiller à plusieurs égards (COMAQ, UMQ, FQM, ADGMQ).

- 7.2.** Projet d'expansion et vision stratégique : Une discussion a eu lieu entre le directeur général de la régie et la directrice générale de la municipalité de piedmont. L'objectif de cette discussion était de voir s'il y avait possibilité d'envisager un partenariat futur entre la municipalité, et la régie en termes de protection incendie sur son territoire.

La firme CBM informatique a été mandatée pour créer et fournir la solution numérique de la RISIRDN. Celle-ci est en mesure de nous fournir à juste prix, le matériel informatique nécessaire à la mise en place des outils numérique et informatique. Le service des approvisionnements de la ville de Saint-Jérôme sera consulté à cet effet, afin d'éviter tout conflit.

- 7.3.** Rencontre et discussion avec les Maires et DG des trois municipalités : accompagnement et soutien : Il est proposé par Madame Chantale Pellerin, suivant l'obtention de la mise à jour de l'analyse de Raymond Chabot-Grant Thornton, de tenir une rencontre avec les acteurs concernés (Maires, et DG), afin de légitimer la démarche de création de régie, et ainsi éviter des malentendus. Le processus bat son plein, et certaines questions, craintes et ambiguïtés apparaissent. Il est primordial d'effectuer une mise à jour du projet afin que tous s'accordent.

- 7.4.** Mise à jour de l'audit financier de l'année 2025 : Le directeur général de la régie annonce aux membres du conseil d'administration, que l'audit débutera sous peu, et que les documents requis sont sur le point d'être remis aux auditeurs. Pour les fins de l'exercice, M. Miguel Brazeau du service des finances de la ville de Saint-Jérôme, accompagne le DG afin de faciliter le processus.

## **8. PROCHAINE SÉANCE**

- 8.1.** La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 20 février 14h00, à l'hôtel de ville de Saint-Hippolyte, 2253 chemin des hauteurs, J8A 1A1, QC.

## 9. CLÔTURE

9.1. Le directeur général dépose la lettre d'affirmation;

9.2. Il est proposé par Madame Chantale Pellerin de lever la séance d'aujourd'hui.

X 

Joey Leckman  
Président

X 

Patrice Brunelle  
Directeur-général et Secrétaire-trésorier